

Gouvernements provinciaux

A la suite de la publication, en 1968, du Livre blanc sur le fédéralisme et les relations internationales et de son supplément relatif au fédéralisme et aux conférences internationales sur l'éducation, le Ministère a accordé une attention croissante au rôle que jouent les provinces dans les relations internationales. Ce rôle a pris de l'importance à la suite des voyages maintenant plus nombreux effectués à l'étranger par les ministres et représentants des provinces à des fins promotionnelles et d'information, déplacements qui ont été facilités et encouragés par la révolution des communications de l'après-guerre. L'intérêt provincial a été stimulé aussi par l'examen plus fréquent, dans des réunions internationales, de sujets qui ont des répercussions dans certains domaines de la compétence des gouvernements provinciaux. L'influence croissante des facteurs internationaux dans les affaires intérieures du pays a contribué à intéresser les provinces à des questions situées hors du cadre des frontières provinciales. On a dû veiller en outre à ce que les activités provinciales et celles du gouvernement fédéral aient une coordination suffisante et s'exercent dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Les relations du Ministère avec les gouvernements des provinces ont continué de s'élargir au point de vue des services assurés, notamment à l'occasion des visites à l'étranger de personnalités gouvernementales et de groupes officiels. Agissant surtout par l'intermédiaire de sa Direction de la coordination fédérale-provinciale et des missions canadiennes à l'étranger, le Ministère a coordonné et organisé durant l'année 60 visites comportant la participation de 242 personnes et de 33 pays. Ce travail comprenait l'élaboration de programmes dans divers domaines, qui visaient généralement deux pays ou plus; les groupes de visiteurs des provinces étaient constitués en moyenne d'au moins cinq personnes, intéressées souvent par des programmes différents. Les provinces faisant davantage appel aux ressources du Ministère tant au Canada qu'à l'étranger, un plus grand nombre de programmes efficaces ont été organisés et les pays visités ont été à même de mieux apprécier et de comprendre notre système de gouvernement.

Les missions canadiennes à l'étranger et le Ministère à Ottawa ont fourni en nombre croissant aux provinces des rapports et des renseignements sur les sujets les plus variés, depuis les pratiques étrangères en matière d'adoption jusqu'aux lois relatives à l'ombudsman. En outre, des ministres et des représentants des provinces ont fait partie de délégations canadiennes aux conférences internationales comme celles de l'éducation et de l'environnement, et ils ont participé aux travaux de commissions mixtes créées aux termes d'accords d'échanges avec plusieurs pays européens (par exemple la France, la Belgique, l'URSS), contribuant de ce fait à rehausser le rôle canadien sur le plan international et à augmenter la somme des connaissances qui existe au Canada grâce à l'acquisition de nouvelles données d'expérience. La participation du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, qui s'intéressent tout particulièrement aux questions internationales d'éducation dans le monde francophone, a été d'une importance particulière; c'est généralement un gouvernement provincial qui fournit le président de la délégation canadienne aux conférences internationales tenues dans ce domaine.

En 1972, le Ministère a également facilité la création par l'Ontario et le Québec de bureaux à des fins promotionnelles au Brésil, au Mexique, en Belgique et au Japon.

Information

Le Ministère assure deux genres de services dans ce domaine. Les premiers consistent en programmes d'information à l'étranger dont le but est d'établir des voies de communications avec les citoyens d'autres pays, de les aider à comprendre le Canada et les politiques canadiennes, et de susciter de leur part un intérêt bienveillant. Les seconds, mais non les moindres, consistent en programmes ayant pour objet de fournir au public canadien des renseignements sur les affaires internationales ainsi que sur les objectifs et le rôle de la politique étrangère du Canada.

Les trois grands Programmes opérationnels mis en œuvre à l'extérieur du pays comportent la production et la distribution de publications, d'informations audio-